

*Initiatives ministérielles*

Il est vrai qu'il y a des grands-parents et des personnes âgées qui sont victimes d'agressions verbales et de mauvais traitements physiques. Il y a aussi des enfants battus. Cela reflète une valeur répandue au sein de notre société et qui veut que le pouvoir et la force soient ce qui prime et que les puissants et que les forts aient le droit de s'en prendre aux autres. Tant que nous n'aurons pas reconnu que les rapports de force expliquent pourquoi tant de femmes meurent des suites d'actes de violence, nous ne pourrons pas régler le problème. Nous n'aurons pas une société meilleure.

Je remercie la Chambre pour l'attention qu'elle porte au débat d'aujourd'hui. Je remercie tous ceux et toutes celles qui ont donné leur consentement unanime pour que nous discutons de la motion. Étant donné le triste anniversaire que nous soulignons aujourd'hui, je regrette que, pour obtenir ce consentement unanime, il ait fallu édulcorer la motion pour qu'elle porte sur la violence en général au sein de notre société plutôt que seulement sur la violence contre les femmes.

La question est importante. Notre gouvernement s'en occupe. Comme le ministre de la Justice l'a déclaré récemment: «Nous n'avons pas fait assez, mais nous ferons plus.» Je crois que les débats comme ceux d'aujourd'hui renforcent notre courage et notre détermination à faire davantage pour laisser à nos enfants et à nos petits-enfants un monde et un pays où tous sont égaux. Je dis cela au nom des petites-filles et des petits-fils que j'espère avoir un jour.

• (1335)

Je crois que les hommes aussi bénéficient d'une société où le pouvoir ne prime pas tout, où l'égalité de tous les êtres humains et le respect d'autrui, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, sont appréciés comme dans aucune autre société. Je voudrais voir un jour notre nation en arriver là.

[Français]

**M. Ghislain Lebel (Chambly, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours de la députée qui vient de parler. Je suis père moi-même de trois filles, trois jeunes, forcément, mais trois filles qui vont devenir adultes un jour. Je réalise que le Québec, dans le domaine de l'égalité des conjoints ou des citoyens, est allé beaucoup plus loin que le gouvernement fédéral.

Par exemple, en 1990, le Québec a adopté une loi pour favoriser l'égalité économique des époux. Cette loi permet, lors d'un divorce, d'une séparation ou d'un décès, que les biens accumulés par un couple soient partagés à peu près équitablement entre les deux composantes de ce couple, c'est-à-dire l'homme et la femme. Le Canada est loin derrière le gouvernement du Québec et de plusieurs autres provinces, en ce qui a trait à la reconnaissance de ce fameux rapport d'égalité entre les conjoints.

Laissez-moi quand même être un peu sceptique. La députée qui vient de prononcer un discours, dans un élan vraiment justifié et justifiable, vient nous parler des femmes qui sont en danger dans la rue, qui sont en danger partout, qui subissent des injustices.

J'ai de la difficulté à concilier cela avec le fait qu'elle-même et ses collègues se soient levés à la Chambre des communes, récemment, pour applaudir à tout rompre lorsque le ministre du Développement des ressources humaines a déposé son fameux projet de loi modifiant l'assurance-chômage. Dans l'énoncé de politique, on dit que maintenant, pour être admissible à l'assurance-chômage au Canada, on tiendra compte du revenu du couple. Ce n'est ni moi ni le Bloc québécois qui en décide, mais malheureusement les femmes sont les premières visées par cette mesure. Si le mari gagne, par exemple, 55 000 \$ par année et que sa femme a un petit revenu de 22 000 \$, 25 000 \$, 28 000 \$, qu'elle se retrouve au chômage, on va lui couper son assurance-chômage parce que son mari gagne beaucoup.

La députée d'en face s'est levée pour applaudir cette mesure, lorsqu'elle nous a été présentée par le ministre du Développement des ressources humaines. Je trouve que c'est facile de jouer les personnes offensées, de se lever et de dire que la main droite ignore ce que la gauche a fait ou vice versa. Il faudrait être logique et se lever de temps en temps, pas seulement lorsqu'il s'agit de débats sur la condition féminine, ou sur la violence, ou ces choses-là, et dire au ministre qu'il se met un doigt dans l'oeil avec sa procédure.

On dirait qu'il y a deux sons de cloche, dépendant des circonstances. Si on a un débat sur la condition féminine, sur la violence, ou sur ce qui pourrait, de près ou de loin, toucher aux femmes, on vient ici s'insurger contre les injustices, et ça, je l'admets. Mais dans la vie courante de l'administration de tous les jours, lorsqu'on sait qu'au point de vue fédéral, les femmes ont 30 ans de retard sur les législations provinciales qui les gouvernent, il me semble qu'il y a plus que des énoncés comme celui que madame vient de faire pour essayer de rétablir la situation.

Cela préoccupe les hommes et les femmes, les pères comme moi aussi. J'ai trois jeunes filles qui, un jour, seront des femmes qui vont vivre dans cette société et je ne suis pas tellement fier de l'héritage qu'on va leur laisser. Il y a une annonce à la télévision qui dit: «Ha! Moi, la violence, ça ne me touche pas. Je ne sors pas le soir, je reste chez nous. Je ne réponds pas à des étrangers, je reste chez nous. Ha! Non, la violence, moi, ça ne me touche pas.»

C'est un peu ce qu'on vit au Canada, ce que des femmes vivent. Mon ami, le député de Frontenac, disait tout à l'heure que sa jeune fille, qui circulait dans les rues de Sherbrooke, dans un quartier plus ou moins bien famé, s'était fait dire par les policiers: «Qu'est-ce que vous faites là? Vous circulez le soir dans un quartier où vous ne devriez pas vous trouver.»

• (1340)

Cela ne se vit pas juste à Sherbrooke. Cela se vit à Halifax, à Edmonton, à Calgary, un peu partout. Que fait-on à ce sujet? Qu'est-ce que les libéraux ont entrepris de faire? Le contrôle des armes à feu. Belle politique, applicable en l'an 2003! Il a fallu 20 minutes à Marc Lépine pour faire sa fusillade à l'École polytechnique il y a cinq ans. Combien s'en fera-t-il de fusillades comme celle-là d'ici l'an 2003? Avec la rapidité des 20 minutes, je vous laisse deviner.